

# Le religieux dans l'histoire de France. Séminaire IESR-EPHE, CARE-CRH/EHESS, IGEN

 [iesr.ephe.sorbonne.fr/index6747.html](http://iesr.ephe.sorbonne.fr/index6747.html)

## La religion gauloise à travers l'exemple du sanctuaire de Gournay

Jean-Louis Brunaux (CNRS)

La religion gauloise, comme la civilisation où elle s'inscrit, a longtemps été méconnue, moins par une prétendue absence de documents que par désintérêt voire par mépris. Jusqu'à la fin du xx<sup>e</sup> siècle, les historiens de la religion se sont contentés des images caricaturales issues de quelques textes mal compris : la cueillette du gui par Pline, la description d'un bois sacré dans la *Pharsale* de Lucain et l'exkursus du Livre VI des *Commentaires de la Guerre des Gaules* ; d'où il semblait ressortir que les Gaulois pratiquaient leurs cérémonies religieuses en pleine nature sans lieu aménagé pour elles et sacrifiaient à des dieux sans visage des animaux sauvages, souvent même des humains.

Au cours des quarante dernières années, la connaissance de cette religion a considérablement progressé, depuis qu'a été mis en évidence le premier sanctuaire gaulois à Gournay-sur-Aronde dans le département de l'Oise. Dans les décennies qui suivirent, de nombreux lieux de culte similaires ont été découverts dans le nord, l'ouest puis le centre de la France. Néanmoins le plus caractéristique reste celui de Gournay, parce qu'il est l'un des plus anciens ( III<sup>e</sup> siècle av. notre ère) et l'un des mieux conservés. Il est une parfaite illustration des principaux caractères du culte public en Gaule entre le iv<sup>e</sup> siècle et le début de notre ère. ([Document n°1](#))

## Le culte public

La religion gauloise est à la fois très proche des religions méditerranéennes et cependant originale : seul le culte public y est bien documenté, ce qui signifie que son expression matérielle était omniprésente, cependant que le culte familial (et des ancêtres) n'a laissé aucune trace archéologique ni textuelle. Il faut certainement y voir l'influence d'un intellectualisme dont on connaît l'origine et le mode d'action : la mainmise qu'ont exercée sur la vie publique les druides pendant la même période (du ve siècle au i<sup>er</sup> siècle av. J.-C.). Les druides ont en effet été influencés par le contact avec les philosophies grecques et orientales, le pythagorisme notamment. Ils ont donc, en matière de religion, principalement joué un rôle de théologiens, d'intermédiaires indispensables entre les hommes et des dieux auxquels ils ont refusé toute figuration anthropomorphique.

## Le sanctuaire

([Document n°2](#))

Il est l'exact équivalent du « téménos » grec ou péribole latin : enclos de plan quadrangulaire de dimensions conséquentes (une cinquantaine de mètres de côté) et orienté. Un fossé profond (2 m) et un mur puissant séparent le monde profane du terrain consacré. Un porche monumental ([Document n°3](#)) renforce encore la distinction entre les espaces ; il s'agit de véritables « propylées » pour reprendre le mot utilisé par Strabon pour le décrire. De fait, le sanctuaire, par son aménagement intérieur, est aussi un « bois sacré », l'« *alsos* » des Grecs ou le « *lucus* » des Latins. Dans la partie centrale de l'espace intérieur se trouve un aménagement boisé, en partie artificiel, là où devait prendre place la divinité. Cette dernière, on l'a dit, ne pouvait pas prendre la forme d'une statue cultuelle. Par conséquent, il n'était pas nécessaire de lui construire un véritable temple qui soit sa demeure.

## L'autel

Le centre géométrique de l'enclos est occupé par l'autel proprement dit : aménagement complexe dont seules les parties creuses sont bien conservées. Il s'agit d'une grande fosse (4m de longueur et 2 m de profondeur) sur le bord de laquelle se trouvait un foyer directement posé sur le sol naturel (**Document n°4**). Pour des raisons fonctionnelles, cet autel a été protégé par une sorte de dais permettant les opérations cultuelles en toutes saisons ; reposant sur des colonnes en bois, celui-ci pouvait passablement ressembler à un petit temple (**Document n°5**).

## L'espace intérieur, lieu de convivialité entre les hommes et les dieux

Hormis la petite zone bordant l'autel, du côté ouest, occupée par le petit « bois sacré », le reste de l'espace n'était pas construit ; il permettait le rassemblement de plusieurs dizaines de participants au culte qui consommaient sur place les restes des animaux sacrifiés.

En effet, le fossé de clôture du sanctuaire a conservé les restes de ces repas (os des animaux sacrifiés en très grande quantité), ainsi que les offrandes (armes et équipement du guerrier) qui étaient fixées sur les parois de l'enclos ou entreposées sur la plate-forme du propylée, formant étage.

## Les sacrifices

Les restes matériels découverts en très grand nombre (plusieurs milliers d'ossements et deux mille armes) livrent une documentation irremplaçable sur les cérémonies religieuses qui se sont déroulées sur ce lieu : les sacrifices et les offrandes.

Pour la très grande majorité, il s'agit de restes animaux et seulement d'animaux domestiques : bœuf, mouton, porc et dans une moindre mesure chien et cheval. Une soixantaine d'ossements humains proviennent du traitement de crânes humains qui étaient fixées sur le porche d'entrée et ne peuvent, par conséquent, pas être portés au compte de sacrifices humains (même si l'hypothèse ne peut être totalement écartée, à cause de la présence d'os présumés provenir de femmes). Les os les plus nombreux proviennent de bovidés qui ont fait l'objet d'un rite caractérisé dans la religion grecque comme « chthonien » : ils ont été offerts dans leur totalité à une divinité souterraine et pour cela déposés dans la fosse centrale jusqu'au pourrissement total. Les autres os (mouton, porc et chien) sont, au contraire, entrés dans un rite de commensalité habituel : les meilleures parts ont été consommées sur place par les hommes (gigots, jambons, épaules, côtes). Il s'agit chaque fois de plusieurs centaines d'animaux.

## Les offrandes

Ce sont exclusivement des armes ou des pièces de harnachement : boucliers, épées avec leur fourreau et ceinture, lances et piques (**Document n°6**). Leur examen et leur restaurations montrent que ces pièces ont été exposées très longtemps (plusieurs décennies) et que c'est l'état d'avancement extrême de la corrosion qui les a fait se détacher de leur support : à ce moment les parties ligneuses et les liens de cuir étaient totalement corrompus. C'est alors que les pièces métalliques subsistantes étaient détruites (martelées, découpées, enfoncés, etc.) puis jetées dans le fossé de clôture, dans un rite de désacralisation.

Ces rites font évidemment songer à celui de l'« anathéma » en Grèce qui consiste à fixer l'offrande sur une paroi du temple et à l'y laisser le temps que les conditions de conservation le permettent. Plutarque dans ses *Questions romaines* donnent des hypothèses d'interprétation du rite.

Dans le cas de Gournay, ces armes paraissent provenir d'au moins trois cents panoplies complètes de guerrier. Le sanctuaire, par cette décoration guerrière, devait ressembler, hormis l'architecture, à celui d'Olympie qui montrait des armes dans une semblable quantité.

## Histoire et place du sanctuaire dans la géographie politique

La fondation du sanctuaire s'est faite en plusieurs étapes. Il semble qu'ait été réutilisé au début du iii<sup>e</sup> siècle un

petit lieu de culte indigène remontant à la fin du v<sup>e</sup> siècle. Le sanctuaire agrandi connu dans les décennies qui suivirent une intense activité votive : on vint y déposer le résultat de nombreux combats victorieux. Aussi était-il un lieu central de la géographie politique et religieuse du peuple occupant la région, les Bellovaques. Les trophées d'armes les plus anciens font probablement écho à l'installation de ce peuple sur son nouveau territoire. C'est-en effet, à cette époque, si l'on en croit César, que les peuples belges méridionaux sont arrivés en Gaule du nord.

Le sanctuaire a par la suite connu des aménagements très vastes sur une quinzaine d'hectares (jusqu'à devenir un véritable oppidum). Ce qui montre que le lieu était devenu certainement le chef-lieu d'un pagus, l'une des quatre entités ethniques et politiques qui composaient la cité des Bellovaques.

Le sanctuaire a fonctionné sous la forme qui a été décrite précédemment pendant un siècle et demi. Ensuite il a connu une activité moins exceptionnelle : les sacrifices de grands animaux ont cessé et les offrandes d'armes se sont taries. Il est évident qu'à partir du ii<sup>e</sup> siècle les lieux de culte s'étaient multipliés et celui de Gournay ne jouait plus le même rôle.

## Bibliographie :

- Brunaux J.-L. et alii, *Gournay I. Les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum. Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial, 1985, 268 p.
- Brunaux J.-L. (dir.), *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*, Paris, éd. Errance, 1991, 281 p.
- Brunaux J.-L., *Les religions gauloises*, Paris, éd. Errance, 2000, 272 p.
- Brunaux J.-L., *Guerre et Religion en Gaule. Essai d'anthropologie celtique*, Paris, éd. Errance, 2004, 179 p.
- Arcelin P. et Brunaux J.-L. (dir.), « Lieux et pratiques du culte en France à l'âge du fer », *Gallia*, n° 60, 2003, p. 1-268.
- Brunaux J.-L., *Les Druides. Des philosophes chez les Barbares*, Paris, Le Seuil, 2006, 381 p.

## Référence du document

« La religion gauloise à travers l'exemple du sanctuaire de Gournay », *IESR - Institut européen en sciences des religions*, mis à jour le : 01/06/2012, URL : <http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/index6747.html>